

## LES PROBLÈMES SOCIAUX À TRAVERS LES EMPRUNTS LEXICAUX DANS *SOUS FER* DE FATOUMATA KÉITA

**Mamadou DIA**

Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako

[Oudidiam55@gmail.com](mailto:Oudidiam55@gmail.com)

**Lala Aïché TRAORE**

Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako

[Adamakone1011@gmail.com](mailto:Adamakone1011@gmail.com)

**Fatoumata Bintou SYLLA**

Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako

[bintousylla@yahoo.fr](mailto:bintousylla@yahoo.fr)

**Résumé :** L'article intitulé « Les problèmes sociaux à travers les emprunts lexicaux dans *Sous fer* de Fatoumata KEITA » attire l'attention sur les problèmes de la société malienne à travers une analyse des emprunts utilisés dans un roman. Après une situation géographique du Mali, elle définit le concept d'emprunts, fait une typologie des emprunts avant de décrire certains problèmes sociaux véhiculés par les emprunts. Il montre que certaines pratiques sociales comme l'excision sont dépréciées actuellement. Les types d'emprunts comme le xénisme, le calque ont servi de courroie de transmission pour mettre en évidence la mutation sociale que vit le Mali. L'analyse a permis de répondre aux questions suivantes : quels sont les différents problèmes sociaux abordés dans *Sous Fer* de Fatoumata KEITA ? Les emprunts lexicaux font-ils référence à quels problèmes sociaux maliens ?

**Mots clés :** Emprunts, problèmes sociaux, langues nationales, *Sous Fer*

**Abstract :** The article entitled "Social problems through lexical borrowing in Fatoumata KEITA's *Sous fer*" draws attention to the problems of Malian society through an analysis of the borrowing used in a novel. After a geographical situation of Mali, it defines the concept of loans, makes a typology of loans before describing certain social problems conveyed by loans. It shows that some social practices like female circumcision are being depreciated today. The types of borrowing such as xenism, the tracing paper served as a transmission belt to highlight the social change that Mali is experiencing. The analysis made it possible to answer the following questions: what are the different social problems tackled in *Sous Fer* by Fatoumata KEITA? Do lexical borrowings refer to which Malian social problems?

**Keywords :** Loans, social problems, national languages, *Iron*

## Introduction

Pays continental ouest africain, le Mali est limitrophe de l'Algérie, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée Conakry, du Burkina-Faso, du Niger, du Sénégal et de la Mauritanie. Il est important de signaler que ce découpage géographique n'est pas un phénomène naturel, mais plutôt celui du colonisateur dans le souci de bien instaurer son pouvoir, c'est pourquoi Diarra affirme :

Cette situation géographique spécifique fait du Mali un lieu de brassage de plusieurs civilisations [...] les frontières issues du dernier découpage (1947) ne correspondent ni à des limites naturelles, ni à des limites de peuplement. Ce découpage ainsi conçu ne peut que rendre plus complexe la solution du problème linguistique. En effet, à la frontière sénégal-malienne les soninké et Khasonké se trouvent divisés par la rivière Falomé. À la frontière Guinéo-malienne, les groupes ethniques manding et peulh subissent le même sort. Nous rencontrons le même phénomène à la frontière ivoiro-malienne avec les Sénoufo dont la majorité vit sur le territoire malien. À la frontière nigéro-malienne, les Songhoï sont également divisés entre les deux États [...] À la frontière Mali-Burkina Faso, les Dafins, Bobo et Mianka ne font pas exception à la règle. Quant aux Touareg, ils sont divisés entre le Mali et l'Algérie ; la Mauritanie et le Niger.

Diarra (1977, p. 10)

Ces propos montrent surtout la ressemblance du Mali avec ces pays limitrophes sur les plans culturel et traditionnel. La quête poursuivie dans la présente analyse est axée, à la fois, sur les ressemblances traditionnelles et culturelles. Pour ce faire, il s'agira pour nous de conduire une analyse lexicale et stylistique des emprunts à partir *Sous Fer* de Fatoumata KEITA (2015). Dès lors, il est nécessaire de mentionner les premières apparitions dans la littérature malienne des emprunts qui, en tant que phénomènes linguistiques, sont manifestes dans toutes les langues vivantes. Sources d'enrichissement linguistique, les emprunts apparaissent de plus en plus dans les ouvrages des maliens. Cependant Amadou Hampâté BA, Massa Makan DIABATE... figurent parmi les premiers à les avoir exploités dans leurs productions. Cela fut facilité par la politique linguistique qui fixa l'alphabet des langues mandingue, peul, tamasheq et songhoï avant d'ouvrir les portes de l'école au bamanankan. Après les indépendances, le Mali était à une phase de décolonisation comme tous les pays d'Afrique. Le premier travail était surtout la réhabilitation, sinon la valorisation de la culture malienne. Ainsi, l'un des principaux objectifs de la politique linguistique, de l'indépendance à nos jours reste la promotion des langues nationales. Cela est développé par Dörthe Bühmann et Barbara Trudell (2008) avec les propos suivants :

En 1979, le Gouvernement du Mali a pris la décision radicale d'introduire l'usage des langues nationales dans l'éducation formelle pour tenter de résoudre les problèmes cruciaux de l'abandon, de l'échec et du redoublement. L'éducation bilingue a débuté à titre expérimental et les langues nationales ont été introduites de la première à la sixième année comme vecteurs d'enseignement.

Diarra (1977, p.10)

D'abord, l'utilisation des mots de la langue maternelle dans la littérature est avant tout une manifestation et une réhabilitation de l'identité de ceux qui l'utilisent. D'ailleurs BA (2012) écrit :

Les romanciers africains francophones recourent presque systématiquement à des emprunts directement tirés de leurs langues maternelles ou d'origine. Ces emprunts peuvent être de type syntaxique ou lexical ; dans tous les cas leur ampleur trahit sans nul doute une certaine volonté de marquer leur identité.

BA (2012, p.21)

Ensuite, cela peut susciter une description aussi bien sociolinguistique que stylistique. Dès que l'on arrive à se poser la question permettant de comprendre les raisons de tel ou tel auteur d'utiliser les langues maternelles dans ses écrits, nous entamons la stylistique. Un certain nombre de questions dont les réponses structureront cet article est nécessaire. Alors quels sont les différents problèmes sociaux abordés dans *Sous Fer* de Fatoumata KEITA ? Les emprunts lexicaux font-ils référence à quels problèmes sociaux maliens ?

## 1. Définition et typologie des emprunts

Après une définition des emprunts, ce sous-chapitre aborde les types d'emprunts utilisés dans le corpus de cet article.

### 1.1 Définition

Ils pourraient être expliqués comme un échange de mot entre deux langues. C'est un élément étranger introduit dans la langue française. L'emprunt se définit selon le dictionnaire des sciences du langage comme désignant :

Un processus selon lequel une langue acquiert une unité lexicale intégrée au lexique d'une autre langue. L'étendue temporelle de ce processus est très variable et se trouve déterminée [...] par la codification plus ou moins rapide d'un fait de discours dans la langue.

NEVEU (2004, p. 124)

Dans cet ouvrage, on considère que l'emprunt occupe une place importante en matière de lexicologie parce que :

Le terme d'emprunt a une valeur très large en lexicologie ; il couvre le xénisme, (la première étape de l'emprunt, correspondant à l'usage d'un mot d'une autre langue exprimant une réalité étrangère) ; il couvre également celle du calque emprunt résultant généralement d'une traduction littérale.

NEVEU (2004, p.117)

Pour Dumont (1983), il faut entendre par emprunt, la « totalité du stock lexical » étranger qu'une langue présente à un moment donné de son évolution. Nous voyons que l'emprunt est un phénomène fréquent dans la vie des langues et qu'il n'est pas non plus vain car :

En Afrique noire francophone, non seulement la littérature porte la marque de l'hétérogénéité, mais aussi le français est particulièrement dynamique au contact des langues locales. L'écrivain africain francophone à cheval entre ces langues, approprie le français et le conforme à ses usages propres. Il n'a pas la prétention de l'écrire comme les écrivains français classiques; qu'il le veuille ou non, ses langues originelles influencent son usage du français. Il est condamné à écrire sur la marge du français et des langues locales. A partir du moment où il a choisi d'approprier le français à son contexte, il est condamné de s'éloigner de la langue normative, pour créer une langue qui lui est propre.

Ngamassu (2007, p. 75)

## 1.2 Typologie des emprunts

L'emprunt comprend plusieurs types parmi lesquels nous pouvons citer :

### ▪ Le xénisme

Du grec *xenos* qui veut dire « étranger » ; il ne s'emploie qu'en référence à une culture étrangère, pour désigner des classes référentielles qui n'existent que dans l'environnement naturel ou social du locuteur de la langue prêteuse. C'est un emprunt concomitant d'un nom, d'objet ou de concept jusqu'alors inconnu dans la langue d'arrivée. Ainsi, comme le fait remarquer Vigouroux (1991, p. 9), l'auteur africain « fait se rencontrer, se mélanger des variétés de langues différentes ». Mais cette utilisation du xénisme n'est pas sans conséquence, car elle peut entraîner un problème sémantique. En effet, les expressions des langues africaines utilisées dans les romans sont la plupart du temps dépourvues de leurs sens et dotées d'un nouveau sens. C'est en cela que s'appuyant sur les travaux de Gassama (1995), Edema affirme :

[...] l'écrivain africain quand il écrit en français passe par trois étapes : la première étape est celle où l'auteur désémantise le mot en le vidant de substance, de ses valeurs traditionnelles, il dérange alors le lecteur dans l'univers linguistique qui lui est familier. Dans la deuxième étape, l'auteur charge le mot de nouvelles valeurs qui ...secouent l'attention du lecteur en suscitant la curiosité. Enfin lors de la troisième étape, l'auteur replace le lecteur dans son univers linguistique habituel et celui-ci prend connaissance des nouvelles valeurs que véhiculent les mots.

Edema (1999, p. 230)

#### ▪ **Le calque**

C'est une forme d'emprunt d'une langue à une autre qui consiste à utiliser non une unité lexicale de cette autre langue, mais un arrangement structural, les unités lexicales étant indigènes. Ainsi le mot à mot des mauvaises traductions ou la traduction littérale est une forme de calque. André martinet le définit comme « la combinaison de deux signes existant sur un modèle étranger –fin de semaine (weekend) et le calque approximatif, vivoir (living room).» (Eléments de linguistique générale. 1970, p.70). Il peut être considéré comme un type d'emprunt particulier en ce sens que le terme emprunté a été traduit littéralement d'une langue à une autre en s'inspirant davantage de sa lettre que de son esprit.

#### ▪ **L'emprunt abusif**

C'est la chose ou le concept nommé par la langue étrangère alors qu'il possède déjà une nomination dans la langue française. Ce qui est très proche de ce que Guérin nomme *les emprunts de luxe*. Cet emprunt n'est pas nécessaire car le mot a déjà une désignation.

#### ▪ **L'emprunt au sens strict** : renvoie à une intégration aboutie du terme au sein de la langue d'accueil.

Les emprunts faisant référence aux réalités dans *Sous Fer* sont surtout des xénismes et des calques. L'auteur désigne des objets, des concepts qui n'existent point dans la langue d'accueil (français)

## **2. Problèmes sociaux dans *Sous Fer***

Les différents problèmes abordés dans *Sous Fer* sont entre autres : l'excision, la polygamie, le lévirat et l'immigration. Les emprunts lexicaux recensés dans le roman font surtout référence au culte de l'excision, à la polygamie et au phénomène de lévirat. Les diverses portées stylistiques seront développées dans les pages qui suivent.

## 2.1 L'excision

Parlant de l'excision au Mali, Prudor (2017, p.158) écrit : « Pratique qui consiste donc à couper ou réduire le clitoris des petites filles. Je n'entends plus parler de telles pratiques qu'au seul niveau des tout petits enfants, plus jamais à l'adolescence, voire au-delà. ». Contrairement aux propos de Jacquy Prudor, le personnage victime d'excision dans *Sous fer* est une adolescente. Cette pratique est fortement déconseillée par les grandes organisations internationales (ONU, OMS...) à cause des nombreux problèmes dont elle pourrait être l'origine (stérilité, mortalité, sécheresse vaginale). C'est dans ce cadre que la lutte contre l'excision est devenue le mot clé des politiques et mêmes des organisations apolitiques. Dans Kéita (2015, p.57), une association vit le jour dans ce but : « L'association bénéficia du financement d'une organisation internationale en vue de mener la lutte contre l'excision. » Le titre même du roman *Sous Fer*, est un emprunt de sens ou un calque de la traduction de l'excision en bamanankan [nɛkɛ kɔrɔ sigi]. fatoumata Kéita montre la vraie face de cette prétendue lutte qui n'est autre qu'un moyen sûr de gagne-pain pour la population malienne. A travers les personnages de Nana et de Fata, l'auteur peint une société déchirée entre la tradition et la modernité, elle nous montre un Mali qui ne peut faire dos à sa culture et à ses traditions.

L'excision est avant tout un phénomène social, et permet surtout de rétablir l'identité d'une fille. Dans la société malienne, une fille non excisée est considérée comme un danger social dans la mesure où elle ne pourrait maîtriser ses ardeurs sexuelles. Or dans la société traditionnelle, une femme doit savoir se préserver jusqu'au mariage, après celui-ci, elle ne doit approcher aucun homme autre que son mari sur le plan sexuel. Elle purifie la jeune fille : « Mais, Nana ! Pour que tu deviennes une femme, il te faut passer par cette épreuve ! » (Kéita 2015, p.113). Ainsi, les emprunts utilisés dans les phrases suivantes : *deux vieilles femmes étaient chargées de les surveiller dans le bourré. Elles les appelaient sémas* (Kéita, 2015, P.103) font référence à l'excision. Le *bourré* est le lieu de rassemblement des jeunes filles qui doivent être excisées. C'est un lieu d'initiation qui prépare la fille à être femme, où on lui enseigne à éviter certains caractères qui ne sont pas recommandés aux yeux de la société. Dans la société malienne, être femme est surtout synonyme de soumission et d'obéissance, d'où le nom de la femme en bamanankan [*muso*] qui est un mot composé de [*munu*] signifiant *patience* et de [*so*] qui signifie à son tour *maison*. Cette présentation de la femme idéale est illustrative des propos ci-dessus : « ... être femme ! Feindre, dissimuler, se résigner, se soumettre et patienter » (Kéita 2015, p.114). La mise en exergue de cette décomposition de l'appellation de la femme en bamanan résume l'ensemble des rôles qu'elle joue dans la société : se marier, faire des enfants et patienter surtout en attendant la réussite de ses enfants. Cela la met à un arrière-plan social, elle n'a pas son mot à dire lors des prises de décisions importantes : mariage, le choix du nom de l'enfant, etc.



## 2.2 *Le mariage*

Il se définit comme la situation ou la cérémonie dans laquelle on célèbre l'union de deux personnes mais dans la société malienne il est une cérémonie qui lie aussi deux familles, deux ethnies. Prudor (2017, p. 230) décrit l'implication des familles dans le mariage en ces termes : « D'abord, un représentant du marié se présente avec un griot chez la famille de la mariée, avec une dizaine de colas et un petit billet de 1000 F-CFA pour solliciter la main de la mariée. ». (Kéita 2015, p.65) exprime l'immense responsabilité occupée par les familles dans la vie conjugale, en écrivant : « Pour le Mandeka, quand deux personnes se marient, ce sont deux familles qui s'unissent. C'est pourquoi ce choix se fait avec soin et précaution. ». Ainsi les mots comme [*balimamuso kuntigi*] (la cousine de l'époux qui est chargée d'accompagner la mariée le jour de la cérémonie), [*nomogoya*] (c'est la relation de plaisanterie qui existe entre l'épouse et les petits frères de l'époux) [*buranké*] ou encore [*n'buramuso*](beau-père ou belle-mère) font référence à cette conception malienne du mariage. Dans *Sous Fer*, le mariage fait partie des réalités les plus difficiles vécues par la femme. Le foyer est un lieu fait de souffrances, de déception, de trahison et surtout d'hypocrisie. La plupart du temps, la femme subit tout sans avoir le droit de se plaindre ni de demander la séparation. Les femmes divorcées sont la plupart du temps taxées de tout, c'est pourquoi chacune l'évite une fois mariée et décide de continuer à souffrir dans la haine et le chagrin. Ces problèmes qui s'expliquent la plupart du temps par beaucoup de facteurs dont l'infidélité de l'homme, la polygamie sont décrits dans les propos suivants :

*Ô Dieu ! les gens d'aujourd'hui ne sont pas bons,  
Menteurs, ils sont.  
Et quand je regarde dans ma vie conjugale  
Je vois que je ne possède rien, est-ce normal ?  
Lorsque les parents avalent des richesses yirikiki  
Ils accordent ma main à un homme bélier, gisinba gisinba  
Lorsqu'ils avalent des richesses yirikiki  
Ils accordent ma main à un homme-chèvre kagaro kagaro  
Lorsqu'ils avalent des richesses yirikiki  
Ils accordent ma main à un homme-chat, molonti molonti  
Ils accordent la main à un homme-rotin logoba logoba*

Kéita (2015, p.109)

Ces mots décrivent l'ensemble des conditions de la femme dans le foyer malien. A travers des interjections [*yirikiki*, *gisinba gisinba*, *kagaro kagaro* et *molonti molonti*] l'auteur met l'accent sur le comportement des deux camps (la famille de la femme et l'homme qu'elle doit épouser). De nos jours, on ne prend même pas le temps d'étudier l'homme à qui l'on donne la main d'une femme. Ainsi,

les défauts et les problèmes de l'homme sont soigneusement cachés et l'avis de celle qui est concernée ne compte pas. De plus, la violence conjugale, l'incompatibilité d'humeur, et l'infidélité qui seraient les principales causes de divorce au Mali sont dénoncés à travers les calques *Homme-bélier* pour représenter l'époux violent, *l'homme-chèvre* qui désigne l'homme qui ne sait pas garder un secret, et enfin *l'homme-chat* qui est l'époux parfait aux yeux des autres alors qu'il est capable des pires choses qui puissent exister. Le phénomène du lévirat est abordé dans le roman. En effet le lévirat fait partie de nos jours des réalités maliennes. Il devient un obstacle à l'épanouissement de la femme. Après le décès éventuel de l'époux, la ou les épouses reviennent de droit aux frères du défunt. Ceux qui enfreignent ces lois (hommes ou femmes) se verront mis à l'écart par la société traditionnelle. Souvent, les ou la femme(s) du défunt se voient dénudée (s) de tous les biens de leur /son mari.

### 2.3 Conflit de tradition et modernité

De nos jours, les valeurs traditionnelles et l'ensemble des us et coutumes sont de plus en plus abandonnées par la jeunesse au profit des phénomènes modernes. Que cela soit dans le domaine de l'habillement ou dans celui du savoir être, chacun veut ressembler aux blancs. C'est ce qui provoque d'ailleurs l'augmentation du taux d'immigration au Mali car la philosophie commune considère que les meilleures choses sont ailleurs. C'est ce qui explique la présence de certains néologismes (création de nouveaux mots) tel que le mot *aventurier*. Ce mot a un sens particulier au Mali, il signifie celui qui est parti faire fortune ailleurs (Occident, ou dans un autre pays). Cette attirance vers l'occident entraîne une sorte de conflit de générations car les vieux ne voient point cela d'un bon œil. C'est pourquoi quand Nana part au village de Muruba pour rendre visite à son homonyme (sa grande mère) on la traite de *wèrèwèrè* (l'assimilée). L'opposition entre la tradition et la modernité se lit à travers Nana (modernité) et sa grand-mère (tradition). Ces propos de la grand-mère sont illustratifs : « Nana, nous avons appris que ta mère luttait contre nos coutumes et qu'elle demandait aux femmes de ne pas exciser leurs filles. Dans ce cas, comment peut-on croire qu'elle ait voulu exciser sa propre fille. » (Cf. Kéita 2015, p.81)

### 2.4 La famille

La vie en famille est avant tout une question de solidarité et d'entre-aide. Prudor (2017, p.163) corrobore l'existence de la solidarité familiale au Mali, en écrivant : « La notion de famille est très importante au Mali. Tout y est comme "inconditionnel", jusqu'à la solidarité pour tout problème de l'un de ses membres. ». Contrairement à la conception européenne, la notion de famille rassemble tous les liens de fraternité (oncle, cousins, amis). Prudor (2017) confirme l'élargissement de la famille malienne en ces termes :



[...] Le problème est parfois d'en apprécier les limites, car tel personnage, sans lien de sang avec la famille, peut néanmoins en faire partie. Les raisons sont trop nombreuses, mais le simple fait d'avoir partagé la même cour étant enfant, crée une relation de famille élargie.

Prudor (2017, p. 163)

Au Mali, l'individu s'identifie à un groupe social bien déterminé et évite surtout de se singulariser. C'est dans le cadre de cette mise en relief de la notion de grande famille que les emprunts comme *nbéren*, (Mon oncle maternel, le frère cadet de votre mère) *n'kôrô* (Mon aîné) , *bagnini* (petit-père, le frère cadet de votre père), *n'ba* (Mon père), *n'benkè* (Mon oncle maternel, le frère aîné de votre mère) apparaissent. Chacune de ces personnes a une place dans la famille. Mais la vie en grande famille a ses propres obstacles dont le principal reste la notion du *fadenia*. Ce mot n'a pas d'explication adéquate en français cependant il pourrait s'expliquer comme la concurrence qui existe entre les enfants de même père mais de mères différentes. Dans la société malienne, l'on doit faire l'impossible afin de ne point être dépassé par son *faden*. Souvent des problèmes d'assassinat, de sorcellerie sont les résultats du *fadenia*. Chaque mère est prête à faire l'impossible pour que ses enfants soient au-dessus des autres. Grâce au contact permanent avec l'extérieur, les gens ne sont plus attirés par la vie en grande famille. Chacun préfère vivre avec sa progéniture (femme, enfants) :

Nous ne sommes pas obligés de nous marier tout de suite, si tu veux. Je pourrais attendre que tu termines tes études. Si c'est ce que tu veux, il en sera ainsi. Je ne voulais pas retourner en Espagne mais je pourrais changer d'avis et y retourner afin d'y faire fortune avant que tu ne finisses tes études. Il est même possible que tu viennes me rejoindre là-bas et qu'on y reste, si tu le veux.

Kéita (2015, p.116)

Alors, *Sous Fer* met en opposition les deux types de familles (traditionnelle et moderne). Ainsi, les hommes qui optent pour la famille moderne sont surtout traités de *muso môgô* (garçon efféminé). Un tel homme ne décide de rien. Il agit au gré de sa femme, se laissant tirer le nez par celle-ci.

## 2.5 L'éducation

L'article 9 de la Charte de Kurukan Fuga définit le contexte et les acteurs de l'éducation en Afrique : « L'éducation des enfants incombe à l'ensemble de la société. La puissance paternelle appartient par conséquent à tous. ». Donc l'éducation d'un enfant revient normalement à tous les membres de la famille sinon à toute la communauté. Dans ce sens, les parents biologiques d'un enfant sont déchargés de ce rôle ; il est surtout confié aux oncles. C'est pourquoi, un père (à plus forte raison une mère) ne décide rien du mariage de sa fille ou de

son fils. Alors la mise *sous fer* de Nana n'a pas été décidée par ses parents biologiques mais par sa grande mère, et ses oncles paternels : « je veux donc qu'on procède à la vérification de son état pour en avoir le cœur net...s'il s'avère qu'elle n'a pas été mise sous fer, elle intégrera le groupe des jeunes filles qui seront préparées bientôt pour passer à l'épreuve...car c'est vous les pères de Nana » (Kéita, 2015, p.83). Ce sont les oncles paternels qui sont considérés comme *les pères* d'un enfant. Ils décident de tout ce qui concerne l'enfant : « A Muruba, un enfant ne discute pas, un enfant obéit. Un enfant n'est pas consulté, il se soumet à ce que les parents décident pour lui. Car ils estiment qu'il ne sait pas ce qui est bon pour lui. » (Kéita, 2015, p. 64)

### Conclusion

L'analyse des emprunts a permis de découvrir les problèmes cruciaux qui tourmentent la société malienne, de faire le tableau d'un Mali déchiré entre la tradition et la modernité et surtout tourmenté par le mauvais exercice de certaines pratiques traditionnelles et culturelles. Par ailleurs, en écrivant dans un français riche en emprunts (xénismes et calques), l'auteur s'inscrit dans le lot des auteurs noirs d'expression française dont la principale mission est la promotion et la valorisation de la culture africaine, comme l'atteste Nzesse :

Si pendant un temps la littérature africaine d'expression française a été largement influencée par le modèle occidental, remarquons qu'aujourd'hui une nouvelle génération s'efforce de s'affranchir de cette tutelle en recherchant les voies d'une esthétique nouvelle, différente. Cette génération s'attelle à créer des œuvres plus conformes à son inspiration, à son tempérament et surtout à la culture africaine.

Nzesse (2010, p. 246)

Certes les emprunts véhiculent la volonté consciente ou inconsciente de revaloriser la culture africaine ou celle de l'auteur mais un constat amer se fait voir dans la transcription des mots de la langue nationale. Les auteurs méconnaissent ou ne maîtrisent pas la transcription des langues nationales. Souvent ils utilisent l'alphabet français pour transcrire en faisant fi de celui de la langue africaine utilisée. Cet état de fait a été dénoncé par DIA & TRAORE (2018, p. 53) : « Une première lecture des slogans en bamanankan permet d'étaler une insuffisance linguistique des candidats qui ne maîtrisent pas la transcription du bamanankan sinon celle de toutes les langues nationales. ». Fatoumata KEITA ne fait pas exception à cette dénonciation car les emplois fautifs des mots de la langue nationale foisonnent son roman. Quelques cas illustrent nos propos : [*muso mōgō*] doit s'écrire [**muso mōgō**], *bagnini* en orthographe correcte donne [**bajini**]; on écrit [**wɛɛwɛɛ**] et non [*wèrèwèrè*] enfin la graphie correcte de [*buranké*] est [**burankɛ**].

## Références bibliographiques

- BA Mamadou Kalidou. 2012. *Nouvelles tendances du roman africain francophone contemporain (1990-2010). De la narration de la violence à la violence narrative*, L'Harmattan, 24p.
- BUHMANN, Dorthé & TRUDELL, Barbara. 2008. *La langue nationale ! ça compte !*, UNESCO, Paris, 53p.
- DIA Mamadou & TRAORE Lala Aïché. 2018. Analyse stylistique des slogans des candidats à la présidentielle de 2018 au Mali in *Caïlcédrat* N° 5, pp.49-58
- DIARRA Minabe. 1977. *Document linguistique pour les pays en développement : cas, problèmes, solutions*, 10p
- DUMONT, Pierre, (1983), *Le français et les langues africaines au Sénégal*, Karthala, Paris, 380 pages
- EDEMA Atibakwa Baboya. 1999. *Les xénismes dans les romans africains : entre citations, traduction et créativité lexicale*, Université de Montréal
- GASSAMA Makhily. 1995. *La langue d'Ahmadou Kourouma ou le français sous le soleil d'Afrique*, Paris, ACCT-Karthala
- KEITA Fatoumata. 2015. *Sous Fer, la sahélienne*, Bamako, 203p.
- KOUYATE Siriman. 1998. *La charte de Kurukan Fuga*, Guinée, 10p.
- MARTINET André. 1970. *Eléments de linguistique générale*, Armand Colin, Paris
- NEVEU Franck Franck, 2004, *Dictionnaire des sciences du langage*, Armand Colin, Paris, 320 pages
- NGAMASSU David 2007. « Dynamisme du français dans les littératures francophones : perspective comparative », in *Synergies Afrique Centrale et de l'Ouest*, n°2, pp. 71-94
- NZESSE Ladislav 2010. « Oralité et appropriation du français dans la littérature africaine : le cas d'Allah n'est pas obligé d'Ahmadou Kourouma et de La joie de vivre de Patrice Nganang » *Synergies Algérie*, n° 10, pp. 245-258

PRUDOR Jacquy. 2017. *Le français au Mali. Dictionnaire du français parlé au Mali (tome 1)*, Editions Tapama, Mali, 399 pages

VIGOUROUX Cécile. B. 1991. *Approche sociolinguistique de stratégies d'écriture dans un roman congolais d'expression française : « Le pleurer-rire » d'Henri Lopes*, Mémoire de D.E.A., Université de la Sorbonne Nouvelle (Paris III)